

Mediator, une seule certitude : les victimes sont des patients !

- Victimes de risques considérables qu'on leur a fait prendre et qui aujourd'hui les angoissent;
- Victimes enfin et surtout pour ceux qui ont été frappés de complications invalidantes, dont parfois l'issue fut fatale.

La Direction Générale de la Santé coordonne une vaste action d'information auprès de toutes les personnes ayant pris du Médiator. L'Association Française des Diabétiques soutient ces démarches et participe au Comité de suivi créé à l'initiative du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

Il est nécessaire que tous ceux qui heureusement n'ont subi aucune séquelle soient rassurés. Il est primordial que tous les cas de complications entraînées par ce médicament soient recensés et suivis.

Dans cette affaire complexe, l'intérêt des victimes doit primer sur toute autre considération.

L'AFD demande que, dans le cadre de la campagne de santé publique engagée auprès des personnes ayant pris du Médiator, tous les examens soient intégralement pris en charge, notamment pour ceux qui sont non-inscrits en ALD, attendu que près des deux tiers des patients concernés ne sont pas diabétiques, enfin, pour tous, que les dépassements d'honoraires éventuels soient également remboursés.

Compte tenu du nombre considérable de personnes ayant pris du benfluorex, les épidémiologistes nous prédisent plusieurs milliers de personnes atteintes de séquelles graves. Dans d'autres affaires, l'Etat a su organiser et faire prendre en charge le suivi et la juste indemnisation des victimes ayant subi un préjudice grave et permanent. Une fois effectué le recensement des victimes frappées de valvulopathie médicamenteuse, l'AFD demande qu'un tel dispositif de suivi des victimes soit mis en place.

Une enquête de l'IGAS a été diligentée afin de faire toute la lumière sur l'historique de cette affaire. Comme beaucoup, l'AFD attend avec une attention vigilante la publication du rapport intermédiaire et du rapport final de cette commission.

Cette affaire altère la nécessaire confiance des malades envers leurs médicaments. Seules l'instauration et la préservation de la transparence à tous les échelons pourront rétablir cette confiance fondamentale. L'application, dans ce domaine également, d'une véritable démocratie sanitaire peut en être l'un des précieux garants. Les associations des usagers de la santé sont prêtes à y jouer leur rôle.

Contact Presse

Christiane VEINIERE

01 40 09 68 57

c.veiniere@afd.asso.fr

afd.asso.fr

petition.afd.asso.fr